

## MSHB

20, place de la Gare ~ 35000 Rennes

T 02 99 65 62 60

F 02 99 54 02 97

### Inscription

Participez au colloque et inscrivez-vous :

- ▶ en ligne à l'adresse suivante : [www.mshb.fr](http://www.mshb.fr)
- ▶ ou grâce au coupon réponse ci-joint

Les frais d'inscription s'élèvent à 30€ par personne pour le tarif normal et à 15€ par personne pour les étudiants. (Merci de bien vouloir fournir une copie de la carte d'étudiant).

Les pauses et le déjeuner sont inclus.

Date limite d'inscription : 24 Novembre 2014.

### Lieu

- ▶ EHESP - Avenue du professeur Léon Bernard ~ 35043 Rennes
- ▶ [www.ehesp.fr](http://www.ehesp.fr)

### Contacts

- **Coordination scientifique**
  - ▶ Marion DEL SOL ✉ [marion.del-sol@univ-rennes1.fr](mailto:marion.del-sol@univ-rennes1.fr)
- **Coordination administrative**
  - ▶ Marie CORBIN ✉ [marie.corbin@mshb.fr](mailto:marie.corbin@mshb.fr)

### Pour en savoir plus

Consultez le site de la  
Maison des sciences et de l'homme en Bretagne  
[www.mshb.fr](http://www.mshb.fr)

# SANTÉ-TRAVAIL LES AUTORITÉS MÉDICALES EN QUESTION



École des Hautes Études  
en Santé Publique  
Rennes, le 28 novembre

2014

Colloque organisé par la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne dans le cadre d'un projet de recherche porté par le laboratoire IODE (UMR CNRS 6262-Université de Rennes 1).

Ce colloque s'inscrit dans le prolongement d'un contrat de recherche financé par la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB) et porté par le laboratoire IODE (UMR CNRS 6262-Université de Rennes 1). Ce programme de recherche est consacré aux notions médico-légales du droit social, spécialement les notions d'inaptitude, d'invalidité, d'incapacité permanente mais également de pénibilité. Y participent des juristes, des médecins et un sociologue. Cette recherche vise à appréhender la façon dont le droit social se saisit de ces notions médico-légales, de mesurer les points de convergence et de divergence entre les différentes branches du droit où ces notions médico-légales font sens et de comprendre la façon dont les différentes autorités médicales concernées par ces notions médico-légales s'en saisissent.

Le choix a été fait de centrer le colloque terminal de ce projet sur la place et le rôle des différentes autorités médicales en santé-travail (spécialement les médecins du travail) et de s'interroger sur les limites d'action de ces autorités dont une partie est d'ordre juridique.

## Programme

8h45 > 9h00 *Accueil ~ café*

9h00 > 10h30 ■ 1<sup>ÈRE</sup> SESSION

### Caractérisation de l'inaptitude : Quelles limites pour le médecin du travail ?

- *Des différences entre les droits du travail et de la fonction publique en matière d'inaptitude* – Gilles DEDESSUS-LE-MOUSTIER, maître de conférences en droit à l'Université de Rennes 1
- *Regards sociologiques sur les pratiques de la médecine du travail en matière d'inaptitude* – Jorge MUNOZ, maître de conférences en sociologie à l'Université de Brest
- *Avis d'inaptitude : jusqu'où les médecins du travail peuvent-ils aller ?* – Véronique WESTER-OUISSSE, maître de conférences en droit à l'Université de Rennes 1

10h30 > 10h45 *Pause café*

10h45 > 12h15 ■ 2<sup>ÈME</sup> SESSION

### Prévention et place du médecin du travail

- *Prévention et pénibilité, des liens à construire* – Franck HÉAS, maître de conférences en droit à l'Université de Nantes

- *Regards sur l'alerte médicale de l'article L. 4624-3 du Code du travail en tant qu'outil de prévention collective* – Laurence MARESCAUX, médecin-inspecteur régional du travail (DIRECCTE Bretagne)

- *Intervention à déterminer* – Marc LORIOL, sociologue et chargé de recherche CNRS (IDHES)

12h15 > 13h30 *Pause déjeuner*

13h30 > 15h30 ■ 3<sup>ÈME</sup> SESSION

### Voies de réparation : mesure de l'hétérogénéité et question de l'expertise médicale

- *Approche comparée de l'incidence professionnelle des accidents en droit de la sécurité sociale et en droit de la responsabilité civile* – Cristina CORGAS et Marion DEL SOL, maître de conférences et professeur de droit à l'Université de Rennes 1
- *Témoignage : l'expertise médicale devant les tribunaux du contentieux de l'incapacité* – Patrick LEROY, maître de conférences en droit à l'Université de Brest et président du tribunal du contentieux de l'incapacité de Rennes
- *Témoignage : le rôle du médecin-conseil des victimes dans les contentieux en responsabilité* – Médecin-conseil de l'ANAMEVA (association des médecins-conseils de victimes d'accident avec dommage corporel)
- *Caractérisation de l'exposition habituelle au risque dans le dispositif de reconnaissance ATMP : l'ambiguïté du rôle du médecin-conseil* – Francis MEYER, maître de conférences en droit à l'Université de Strasbourg.

15h30 > 15h45 *Pause café*

15h45 > 17h15 ■ 4<sup>ÈME</sup> SESSION

### Secret médical et responsabilité en santé-travail

- *Responsabilité des médecins du travail et des services de santé au travail* – Véronique RACHET-DARFEUILLE, avocate au barreau de Nantes
- *Le secret médical dans l'entreprise* – Véronique WESTER-OUISSSE, maître de conférences en droit à l'Université de Rennes 1
- *La question du secret médical partagé en santé-travail* – Jean-Dominique DEWITTE, PU-PH et chef de service de santé au travail et des maladies liées à l'environnement au CHU Morvan de Brest